

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 27 FEVRIER 2018

OBJET / GAIA

Bourses communales

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
20 février 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 24

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, Mme Corinne Othateguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procurateur / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Jean-Noël Magis à M. Pascal Bourguet, M. Peio Etchelecu à M. Patrice Dor, M. Roger Barbier à Mme Véronique Larronde, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

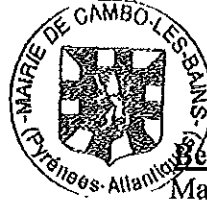
Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de la commission des affaires sociales, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution des bourses communales suivantes au titre de l'année scolaire 2017/2018 :

BOSCQ Ainhoa	377 €
CARDIN Arthur	676 €
CROPSAL Alexis	250 €
DE CARNÉ DE CARNAVALET Guerric	151 €
DE MATOS Camille	717 €
GARAT Maïana	151 €
JOLIS Ludovic	151 €
LACOSTE Jade	483 €
LAHONDES Priscilla	589 €
NERON Sylvain	377 €
NERON Thomas	377 €
NERON Vincent	377 €
ORTIZ Carlito	151 €
ORTIZ Vincent	151 €
PERROCHES Kelly	676 €
SAINT-PE Ramuntcho	151 €
SAINT-PE Maïtena	151 €
TREDEZ Alexandre	250 €

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/02/2018